

A l'attention des :

Chercheurs / Employeurs / Ressources humaines
Centres de recherche, Cliniques privées, Compagnies pharmaceutiques

Objet : MAIN D'OEUVRE EN RECHERCHE CLINIQUE

Bonjour,

La pénurie de main d'œuvre est une réalité qui affecte tous les domaines d'emplois au Québec. Le domaine de la recherche clinique n'y fait pas exception.

La problématique s'explique par :

- des départs à la retraite nombreux
- un besoin en personnel qualifié
- un manque de ressources dans tous les secteurs, qui se font compétition

« Depuis un peu plus de deux ans et demi, il y a plus de gens qui quittent le marché du travail que des personnes qui y mettent les pieds » illustre le pdg du Conseil du patronat du Québec, Yves-Thomas Dorval. (Source Le Soleil)

Pour attirer de nouvelles ressources et assurer la rétention du personnel présent, nous pouvons :

- Attirer davantage la relève vers le domaine de la recherche clinique
- Contribuer au perfectionnement et aux besoins de formation spécifique de nos employés

« Lorsqu'on est une microentreprise de 5 employés ou moins,... dès qu'un employé part, il y a un impact important » - M. Simon Gaudreault, FCEI (Source : RadioCanada)

84% des employés au Canada songent quitter leur emploi dans les 5 prochaines années. **Parmi les incitatifs à rester, 23% d'entre eux souhaiteraient acquérir de nouvelles compétences.** (Sondage Indeed, 2020)

La [loi sur les compétences](#) prévoit que toute entreprise au Québec, ayant une masse salariale annuelle de plus de 2 millions de dollars, **investisse au moins 1% de son budget en formation** (≈2,5 jours) pour son personnel. **Contribuez-vous déjà à cet effort de perfectionnement auprès de vos employés?** Que ce soit par le biais de formation académique (cours, ateliers), de participation à des congrès ou d'accès à des certifications, le succès d'une organisation passe aussi par le développement de ses employés.

Souvenez-vous : Un employé qui reçoit de la formation dans son travail se sent plus compétent et valorisé, est plus performant au travail et est donc plus enclin à apprécier son environnement de travail et à y rester.

Un employeur averti en vaut deux!

Le Conseil d'Administration de l'AQIIRC

www.aqiirc.qc.ca

info@aqiirc.qc.ca

facebook.com/aqiirc/

linkedin.com/company/aqiirc/